



APPRENTISSAGE BTSA Gestion Forestière



L'APPRENTISSAGE, UN ATOUT POUR VOTRE REUSSITE

Une formation adaptée au marché de l'emploi

Nos objectifs :

- Réaliser des diagnostics préalables à la gestion forestière.
- Participer à la mise en œuvre d'une politique forestière territoriale
- Raisonner les interventions en forêt dans un objectif de gestion durable.
- Organiser en sécurité la mobilisation des bois et leur valorisation.
- Contribuer à la planification des forêts et des autres espaces boisés.
- Mobiliser les acquis attendus d'un technicien supérieur pour faire face à une situation professionnelle.

Filière Forêt

- 4^{ème} - 3^{ème}
- CAPa Travaux forestiers
- BAC PRO Forêt
- Certification de Spécialisation
- **BTSA Gestion Forestière**
- Licence Professionnelle

Une insertion dans la vie active

- S'exprimer, communiquer et comprendre le monde.
- Communiquer dans une langue étrangère en mobilisant ses savoirs langagiers et culturels.
- Optimiser sa motricité, gérer sa santé et se sociabiliser.
- Mettre en œuvre un modèle mathématique et une solution informatique adaptés au traitement de données.
- Le BTSA Gestion Forestière est un diplôme délivré par le **Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation** (Contrôle en Cours de Formation : CCF et Épreuves Terminales). Les CCF sont organisés tout au long de la formation par les formateurs afin de contrôler les acquis. Les épreuves terminales permettent d'évaluer le niveau de compétence attendu en fin de formation.

Ce diplôme permet de s'insérer dans la **vie active** mais aussi d'envisager une **poursuite d'études** vers des enseignements supérieurs ou des certificats de spécialisation.

Taux de réussite
Voir site internet

Une individualisation du parcours de formation grâce à une équipe de professionnels entièrement à votre écoute



TAUX D'INSERTION
Voir site internet

Retrouvez toutes les informations sur les formations proposées par le
CDFAA de la Corrèze à cette adresse :
<https://cdfaa-de-la-correze.com>

TAUX DE SATISFACTION
Voir site internet

CDFAA de la Corrèze

23 Murat - 19130 VOUTEZAC - 05 55 25 27 64
cfa.brive-voutezac@educagri.fr
www.cdfaa-de-la-correze.com



CDFAA de la Corrèze

Apprentissage et handicap
Etablissement en capacité
d'accueillir des publics en situation
de handicap.

Page 1 sur 2



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION

Liberté
Égalité
Fraternité



V6-19/10/2021

APPRENTISSAGE BTSA–GESTION FORESTIERE



Diplôme de niveau 5
Formation en alternance

CDFAA de la Corrèze

Autonome, apte à gérer un massif forestier en prenant les décisions techniques et économiques qui s'imposent, capable de travailler avec l'ensemble des partenaires de la filière bois, et de s'adapter aux spécificités géographiques. Les principales fonctions du technicien forestier sont la gestion des propriétés, le conseil technique auprès des propriétaires, la commercialisation des bois, l'organisation des chantiers de travaux forestiers et d'exploitation, l'approvisionnement des entreprises du bois, l'accueil de public en forêt, la gestion des espaces de protection.

Objectifs :

Le CDFAA de la Corrèze, site de Meymac, vous propose une formation de **BTSA Gestion Forestière**.

Cette formation professionnelle répond aux besoins des entreprises et des organismes qui ont pour mission la gestion et l'aménagement des forêts, la mobilisation des bois et l'approvisionnement des unités de transformation.

Conditions d'admission et organisation pratique :

- ✓ L'apprenant doit avoir moins de 30 ans à la signature du contrat.
- ✓ Il n'y a pas de limite d'âge si l'apprenant est reconnu travailleur handicapé.
- ✓ Certains publics peuvent entrer en apprentissage au-delà de 29 ans révolus comme les personnes ayant un projet de création ou de reprise d'entreprise et les sportifs de haut niveau.
- ✓ Être titulaire d'un diplôme de niveau 4.
- ✓ Possibilité d'hébergement et de restauration. Pour les tarifs, nous consulter.

Durée, alternance et délai d'accès :

La durée moyenne du parcours en centre est de **1365h sur 2 ans**. Le parcours alterne des périodes en centre de formation (19 semaines en 1^{ère} année / 20 semaines en 2^e année) et des périodes en entreprise.

Un planning d'alternance est établi annuellement par le CDFAA de la Corrèze. La formation débute en Septembre mais il est possible d'y accéder à tout moment.

L'apprenant est salarié de l'entreprise, il est rémunéré en fonction de son âge, rémunération calculée sur la base du SMIC selon la loi en vigueur :

<https://www.lapprenti.com/html/apprenti/salaire.asp>

Modalités d'inscription :

- ✓ Signer un contrat d'apprentissage avec un employeur.
- ✓ Retirer un dossier d'inscription au CDFAA de la Corrèze, site de Voutezac auprès du secrétariat administratif ou prendre contact avec le centre de formation.
- ✓ Réaliser un diagnostic global à l'entrée en formation afin d'adapter la formation en fonction de votre parcours.

➤ Pas de pré-requis particulier hormis la maîtrise de la langue française.

Contenu pédagogique :

➤ Enseignement général :

Economie
(60h)

Français
(84h)

Anglais
(78 h)

Mathématiques / Informatique
(116 h)

Education Socio Culturelle / Technique documentaire
(78 h)

EPS
(58 h)

➤ Enseignement technologique et professionnel :

Diagnostics forestiers
(118 h)

Intervention de gestion durable
(172 h)

Mobilisation/valorisation
(187 h)

Préparation E7
(150h)

Planification
(93h)

MIL : Gestion des forêts
en situation de crise
(45h)

Politique forestière
(90 h)

Module d'accompagnement au projet
personnel et professionnel
(36h)

Modalités pédagogiques :

Cours théoriques en face à face, travaux pratiques sur site et en extérieur, projets de groupe, visites pédagogiques, rencontres partenariales, participation à des manifestations.